

# Le département US de la Justice préfère Corel à Microsoft

Nouvelle défaite de Microsoft dans l'administration. Elle est d'autant plus importante qu'elle concerne une administration importante des Etats-Unis, pays où la firme s'estimait plutôt protégée.

Le département américain de la Justice (DoJ) a en effet choisi le canadien Corel et sa suite bureautique WordPerfect Office 12 pour équiper les postes informatiques de son administration. WordPerfect Office 12 inclut le traitement de texte WordPerfect, le tableur Quattro Pro, le logiciel de présentation Corel Presentations et le gestionnaire d'informations personnelles CorelCENTRAL. 50.000 ordinateurs vont ainsi être équipés avec cette suite bureautique, qui (est-ce une consolation pour le groupe de Bill Gates?) demeure compatible avec Microsoft Office. Mary Aileen O'Donovan du département américain de la Justice déclare : *Le DOJ [département de la Justice] a choisi WordPerfect Office 12 parce que, tout simplement, nos usagers en ont besoin pour faire leur travail. Dans les tribunaux ou parmi les avocats, c'est l'outil de choix pour le secteur légal* ». « *Il s'agit pour eux (Corel) d'une grosse victoire. Le département de la Justice est un ministère très en vue* », a déclaré Joe Wilcox, analyste de l'industrie informatique pour la firme Jupiter Media. Ironie du sort, la nouvelle version du logiciel WordPerfect Office de Corel sera notamment utilisée par la division antimonopole du département de la Justice, celle-là même qui s'est opposée à la stratégie de Microsoft pour dominer l'industrie des logiciels de bureau. Il faut dire que le gouvernement américain incite ses administrations et les entreprises qui communiquent avec elles à généraliser l'usage des documents au format PDF d'Adobe, qui offrent une garantie de sécurisation que l'on ne trouve pas sur des formats de documents écrits plus traditionnels ou répandus, comme le '.doc' de Microsoft. Or WordPerfect lit très bien les PDF. Cette simple directive a des conséquences pour le moins étonnantes sur les ventes de solutions bureautiques auprès des administrations américaines et des sociétés qui traitent des documents légaux, comme les avocats ou les conseillers juridiques. En effet, le traitement et la génération des documents au format PDF sont devenus une priorité ! Or, à moins d'acquiescer Adobe Acrobat, pour un coût unitaire qui n'est pas négligeable, Microsoft Office ne peut ni lire ni créer des fichiers PDF. Et comme les deux éditeurs ne s'apprécient guère, cette situation risque de perdurer ! C'est là la chance de Corel, dont les produits bureautiques mais aussi graphiques supportent le format PDF. Un retour en grâce pour Corel, marginalisé par Microsoft. L'accord avec le DoJ pourrait lui rapporter jusqu'à 13,2 millions de dollars sur une période de cinq ans.